

- ▶ LES PRODUCTIONS DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RÈGLES DE LA SCIENCE).
- ▶ LA DIFFUSION ET L'ÉVALUATION DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.
- ▶ LES INTÉRÊTS DE LA CRÉATION D'UNE DISCIPLINE EN KINÉSITHÉRAPIE.

KINÉSI

KINÉSI

THÉRAPIE  
THÉRAPIE

Bonnes pratiques

Recherche  
Science

Diffusion

Évaluation  
Formation  
Discipline

Organisé par le :

Conseil interrégional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de PACA et de Corse

Plus d'informations sur :

<http://paca-corse.ordremk.fr>

- ▶ LES PRODUCTIONS DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RÈGLES DE LA SCIENCE).
- ▶ LA DIFFUSION ET L'ÉVALUATION DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.
- ▶ LES INTÉRÊTS DE LA CRÉATION D'UNE DISCIPLINE EN KINÉSITHÉRAPIE.

**9H00 - ACCUEIL****9H30 - DISCOURS D'OUVERTURE**

- ▶ Jean-Pierre ALBERTINI, Président CIROMK PACA-Corse : Bilans et activités du CIROMK PACA-Corse
- ▶ Le Maire d'AJACCIO (sous réserve)
- ▶ Le Président de l'université de Corse (sous réserve)
- ▶ Jean-Paul DAVID, Président du CNOMK
- ▶ Christophe BERNARD, Président du CDOMK 2A
- ▶ Fabien FREDENUCCI, Président du CDOMK 2B

**10H00 - Franck GATTO, Secrétaire général adjoint du CNOMK**

- ▶ Présentation des résultats d'EPP du CIROMK PACA-Corse
- ▶ Présentation des résultats d'EPP des 22 C(I)ROMK de France
- ▶ Présentation des résultats nationaux des quiz d'auto-évaluation et de diffusion des bonnes pratiques professionnelles
- ▶ Existe-t-il des intérêts à être formé en Master 2 pour produire, évaluer et respecter les règles de bonnes pratiques ?
- ▶ Questions-réponses

**10H45 - PAUSE****11H00 - Cécile RIOLACCI, Maître de Conférences H.D.R.,  
Directrice du service de la formation continue de l'université de Corse**

- ▶ L'histoire de l'université et des disciplines
- ▶ La mise en évidence de la compétence d'auto-questionnement scientifique de la profession par les résultats de recherche obtenus
- ▶ De la compétence d'auto-évaluation en référence à la science, à la création d'une discipline universitaire
- ▶ Quels sont les intérêts d'une discipline à la production, à la diffusion et à l'évaluation de règles de bonnes pratiques ?
- ▶ Quels sont les intérêts d'une discipline à l'autonomie d'exercice ?
- ▶ Quels sont les intérêts d'une discipline à l'obtention du droit de prescription et au droit d'accès direct des patients ?
- ▶ Quelles sont les modalités de la création d'une discipline en kinésithérapie ?
- ▶ Questions-réponses

**11H45 - Michel ENJALBERT, Médecin de rééducation et de réadaptation,  
Praticien hospitalier, Chef de service - Centre hospitalier de Perpignan,  
Membre du bureau de la SOFMER**

- ▶ Quelle est l'organisation de la recherche en rééducation et en réadaptation ?
- ▶ Quels sont les résultats scientifiques majeurs en rééducation et en réadaptation ?
- ▶ Comment sont mises en œuvre la production, la diffusion et l'évaluation des bonnes pratiques professionnelles en rééducation et en réadaptation ?
- ▶ Quelles sont les possibilités de partenariats avec des laboratoires de recherche en médecine de rééducation et de réadaptation pour évaluer sur le plan scientifique l'efficacité des techniques de soins en kinésithérapie et l'efficacité de l'éducation thérapeutique en kinésithérapie ?
- ▶ Quelles sont les modalités possibles de la création d'une discipline en kinésithérapie en s'adossant à la section médicale de rééducation et de réadaptation ?
- ▶ Questions-réponses

**12H45 - VIN D'HONNEUR ET BUFFET**

**14H15 - Cyril MEUNIER, Maire de la ville de LATTES,  
Conseiller général, Vice-président de la communauté d'agglomération**

- ▶ Quels sont les textes de droit et les règles de la science sur lesquels s'appuie l'expérimentation d'aide aux personnes en situation de handicap réalisée à LATTES ?
- ▶ En quoi l'environnement peut aider à changer la norme de socialisation des personnes en situation de handicap ?
- ▶ Quelle est l'originalité et l'exception de votre dispositif ?
- ▶ Quels sont vos partenaires et pourquoi ?
- ▶ Quelles sont les modalités et la temporalité de la mise en œuvre ?
- ▶ Quelles sont les pratiques conformes mises en œuvre pour sécuriser les personnes en situation de handicap ?
- ▶ Comment sont diffusées les bonnes pratiques auprès des personnes en situation de handicap ?
- ▶ Comment sont évaluées les pratiques auprès des personnes en situation de handicap ?
- ▶ Quels sont les premiers résultats obtenus ?
- ▶ En quoi la rééducation et la réadaptation contribuent à la réussite de ce projet ?
- ▶ Pourquoi et comment les MK qui effectuent des soins à domicile et en EPHAD peuvent piloter le même type de projet dans leur ville ?
- ▶ Quels types de bonnes pratiques les MK peuvent-ils mettre en œuvre auprès des personnes en situation de handicap (bilan, soins, traçabilité, coordination) ? Quelles sont les étapes de mise en œuvre possibles pour les MK ?
- ▶ Questions-réponses

**15H00 - Éric PASTOR, Président de la commission ostéopathie du CNOMK,  
Conseiller national de l'Ordre des MK**

- ▶ Quelles sont les nouvelles modalités de la formation des ostéopathes et des kinésithérapeutes-ostéopathes ?
- ▶ Quels sont les nouveaux textes de droit qui organisent la formation ?
- ▶ Quels sont les nouveaux critères d'agrément des instituts de formation en ostéopathie ?
- ▶ La formation en alternance est-elle toujours possible pour les kinésithérapeutes ?
- ▶ Quelles sont les modalités de formation en ostéopathie des médecins et pourquoi ?
- ▶ Quelles sont les nouvelles modalités d'exercice des ostéopathes et des kinésithérapeutes-ostéopathes ?
- ▶ Quelles sont les modalités d'EPP des kinésithérapeutes pour obtenir tout ou partie du diplôme d'ostéopathe ?
- ▶ Quelles sont les propositions de la commission nationale du CNOMK sur l'ostéopathie ?
- ▶ Questions-réponses

**15H45 - Pause**

**16H15 - Pascal ROQUET, Professeur des universités, sociologue,  
Directeur du service de la formation continue de l'université Paul Valéry - Montpellier 3**

- ▶ Quelles sont les bases théoriques de la reconnaissance universitaire des savoirs et des techniques de la profession de MK ?
- ▶ Quelles sont les modalités d'évaluation scientifique des savoirs et des techniques des MK (soins, éducation, ... ) ?
- ▶ Quelles sont les bonnes pratiques universitaires à réaliser pour concrétiser la création d'une discipline universitaire en masso-kinésithérapie ?
- ▶ Questions-réponses

**17H00 - TABLE RONDE :**

**Jean-Paul DAVID - Jean-François DUMAS - Franck GATTO - Michel ENJALBERT -  
Pascale MATHIEU - Stéphane MICHEL - Michel PAPAREMBORDE - Éric PASTOR -  
Cécile RIOLACCI - Pascal ROQUET - Philippe SAUVAGEON - Jacques VAILLANT**

- ▶ Comment produire sur le plan scientifique des connaissances et des techniques en masso-kinésithérapie ?
- ▶ Comment évaluer sur le plan scientifique les pratiques des MK ?
- ▶ Comment diffuser auprès des MK les bonnes pratiques professionnelles ?
- ▶ Quels sont les liens entre la création d'une discipline, la recherche, l'évaluation et l'utilisation de pratiques conformes aux données acquises de la science ?
- ▶ Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir la création d'une discipline ?
- ▶ Quels sont les projets de partenariats de recherche à mettre en œuvre ?
- ▶ Quels sont les projets de partenariats politiques à mettre en œuvre ?
- ▶ Questions-réponses

**17H45 - CLOTURE :**

**Jean-Pierre ALBERTINI - Jean-Paul DAVID - Franck GATTO**

**MODALITÉS  
D'INSCRIPTION**

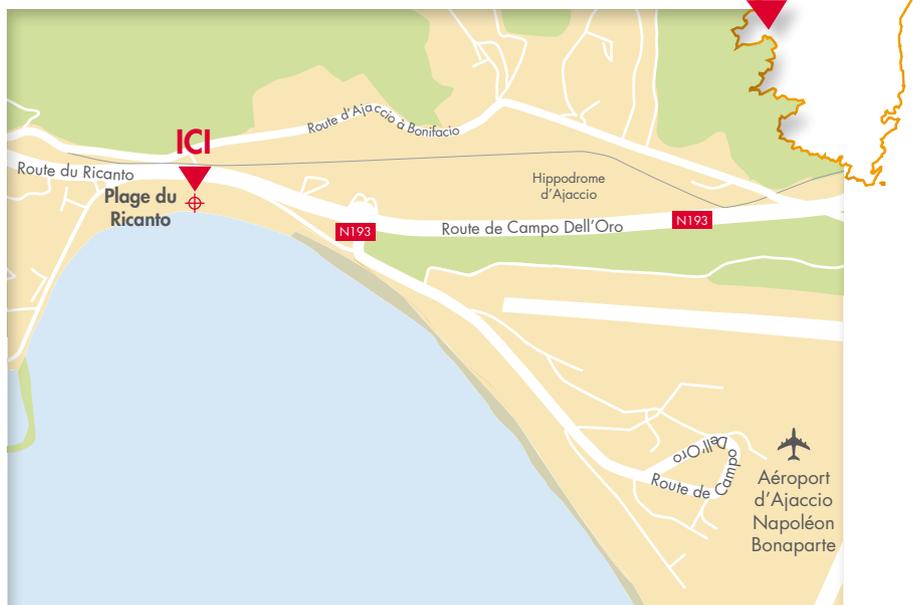
- PAR MAIL :  
ciro.pacac@ordremk.fr

**CONTACT**

- MAIL : ciro.pacac@ordremk.fr
- TÉL. : 04 91 02 62 62
- COURRIER :  
CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES  
DE PACA ET DE CORSE  
23/25 rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE

**OÙ ?**

**HOTEL CAMPO DELL'ORO  
PLAGE DU RICANTO  
20189 AJACCIO  
TÉL. : 04 95 22 32 41**



Retrouvez ces informations sur [paca-corse.ordremk.fr](http://paca-corse.ordremk.fr)